

# démographie et destin des sous-populations

*Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

AIDELF. 1983. Démographie et destin des sous-populations - Actes du colloque de Liège, septembre 1981,  
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7004-4, 452 pages.

## DIFFICULTES D'IDENTIFICATION ET D'OBSERVATION

### DES SOUS-POPULATIONS AU CAMEROUN :

Etienne FOTSO

(Ministère Economie et Plan, Cameroun)

La population du Cameroun, n'est pas entièrement sédentaire. Il existe une minorité de population nomade ou semi-nomade évaluée à 150 000 personnes. On distingue deux grands groupes : les nomades bergers de la zone sahélienne (partie nord du pays) et les semi-nomades Pygmées, en zone forestière (partie sud et sud-est du pays). Ces sous-populations se caractérisent par des liens ethniques, religieux et culturels.

Leur mode de vie les distingue également du reste de la population dans laquelle l'Etat s'efforce de les intégrer. Ici les problèmes de cette intégration ne se posent pas seulement sur le plan social mais aussi sur le plan technique où une bonne observation statistique nécessiterait l'élaboration d'une méthodologie adaptée à cette population en perpétuel déplacement.

Après avoir présenté brièvement les grands types de nomades et semi-nomades au Cameroun, nous traiterons des difficultés d'observation de ces sous-populations.

#### I. LES DIFFERENTS TYPES DE NOMADES ET SEMI-NOMADES

Localisées surtout dans la partie nord et sud-est du pays, les populations nomades et semi-nomades comprennent quatre grands groupes ethniques :

- 1) les Foulbés (Peuls) ;
- 2) les Mbororos ;
- 3) les Arabes Choas ;
- 4) les Pygmées.

Leur mode de vie s'organise généralement autour des activités pastorales. Cependant les Pygmées qu'on rencontre surtout dans la zone forestière vivent de la chasse et de la cueillette.

L'identification de ces sous-populations est relativement aisée car elles se démarquent nettement par leurs habitudes du reste de la population sédentaire. En perpétuel déplacement à la recherche de pâturages, de points d'eau ou de sites plus giboyeux (Pygmées), les populations nomades ou semi-nomades résident rarement plus d'un an au même endroit.

##### a) Les Foulbés (Peuls)

Le peuplement Foulbé est l'aboutissement d'une longue migration partie de l'Afrique de l'Ouest (Fouta-Toro) et qui a amené tout au long du XVIIIe siècle les bergers peuls et leurs troupeaux au Nord-Cameroun.

Actuellement estimés à 25 000 personnes, les Foulbés sont à 90 % sédentaires (cultivateurs) tandis que près de 10 % restent nomades ou semi-nomades.

\* Les opinions exprimées dans cette communication n'engagent que son auteur.

b) Les Mbororos

Population en perpétuel déplacement, les Mbororos constituent un des groupes nomades difficiles à observer. Ils ont les mêmes origines ancestrales que l'ethnie peule, mais ont gardé intacte la tradition du nomadisme.

On les rencontre dans l'extrême nord du pays surtout à la suite de la grande sécheresse qui a sévi dans la zone sahélienne. Leur effectif est évalué actuellement à 30 000 ou 40 000 personnes en territoire camerounais.

c) Les Arabes Choas

Contrairement à l'ethnie peule, les Arabes Choas viennent de l'Afrique de l'est (Darfour et Kordofan). Leur implantation au Nord-Cameroun s'est effectuée durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. On estime actuellement leur nombre à 55 000 personnes. Comme les Mbororos, les Arabes Choas ont gardé intégralement les traditions du nomadisme : élevage, déplacement perpétuel sur de longues distances.

d) Les Pygmées

Généralement de petite taille, les Pygmées vivent dans des campements disséminés dans la forêt tropicale qui couvre la partie sud-est du Cameroun. On estime leur effectif actuel à plus de 30 000 personnes, ce qui représenterait 10 % de la population de la province de l'est.

L'objectif à long terme est de réaliser leur intégration au sein de la population sédentaire. C'est ainsi que des mesures sont prises pour les fixer dans les villages où ils peuvent pratiquer l'agriculture pendant que leurs enfants vont à l'école.

## II. DIFFICULTES D'OBSERVATION DES POPULATIONS NOMADES OU SEMI-NOMADES

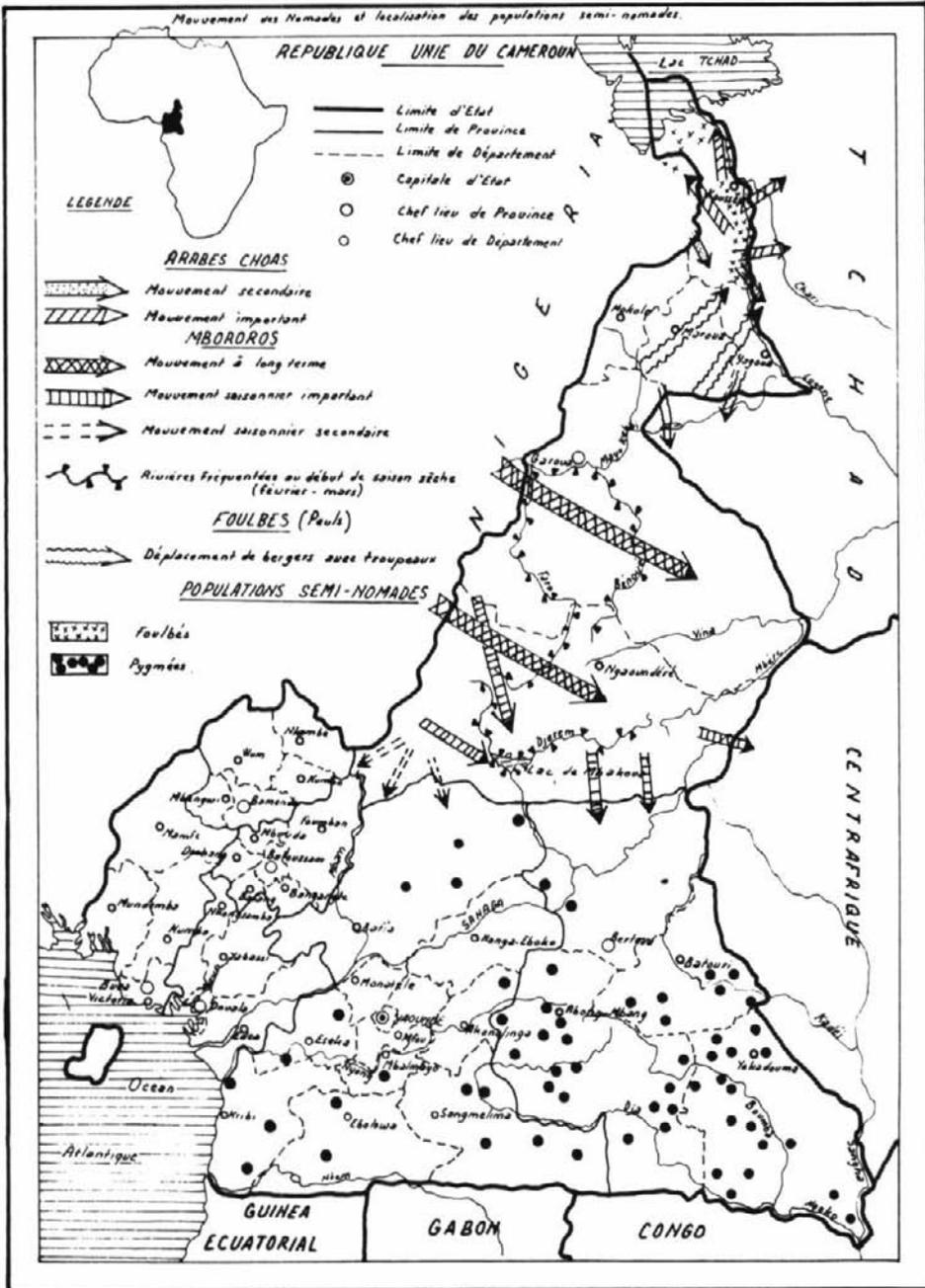
a) Localisation

Par définition les nomades n'ont pas de résidence fixe mais peuvent être plus ou moins rattachés à une localité dont ils reconnaissent l'autorité du chef.

Le degré de dispersion des populations nomades varie d'une zone à l'autre. Dans la zone désertique il est plus difficile de localiser une caravane nomade que dans la zone de savane où on les retrouve généralement autour des points d'eau. Au Nord-Cameroun, la multiplicité de ces points d'eau entraîne tout de même une certaine dispersion qui varie aussi suivant les saisons. A cet égard, Alain Beauvilain, commentant les résultats du recensement démographique de 1976 écrit : "la plupart des anomalies concernent les lieux de parcours des nomades Bororo qu'il est particulièrement difficile de contacter au cœur des brousses ou qui ont pu se soustraire au recensement d'une manière volontaire, en passant une frontière ou en changeant d'arrondissement en fonction de l'état d'avancement du recensement". (1).

Par exemple chez les Arabes Choas, on les retrouve regroupés dans leurs villages d'origine durant la saison des pluies et plus dispersés en saison

(1) Les éleveurs et agriculteurs du bassin de la Bénoué (Nord-Cameroun), Faculté des Lettres et sciences humaines, Université de Yaoundé, 1980.



sèche durant laquelle ils sont dans les zones de transhumance en général peu accessibles.

Cette situation laisse penser qu'il est préférable d'entreprendre l'observation des nomades pendant la saison des pluies. Mais alors il est pratiquement impossible de se déplacer dans plusieurs régions du Nord-Cameroun.

En zone forestière, les Pygmées (semi-nomades) sont tout aussi dispersés que les nomades du Nord, dans des campements difficiles d'accès et dont les emplacements varient au gré de leurs habitudes.

Généralement un décès survenu dans un campement entraîne immédiatement le départ pour un autre endroit.

Il faut ajouter à cela l'inexistence des pistes visibles accédant aux campements. Toutefois, les différents groupes de pygmées se rattachent plus ou moins à un village sédentaire dont le chef peut être au courant de l'emplacement d'un campement.

Que ce soit en zone de savane ou en zone forestière, il est indispensable de localiser les campements nomades avant le début de toute opération d'observation (recensement, enquête, campagne de vaccination etc.). Il est possible pour les chefs de cantons de localiser les tribus nomades relevant de leur autorité s'ils sont prévenus à temps. Les chefs des sous-secteurs élevage, et des services vétérinaires, peuvent aussi participer à ce travail de localisation.

#### b) Communication

Le plus grand obstacle après la localisation reste l'accessibilité aux campements nomades. Si en saison sèche, les voies d'accès sont praticables, en saison des pluies elles sont impraticables. En zone forestière l'insuffisance des infrastructures routières, la détérioration rapide de celles qui existent à cause du climat humide, sont autant d'obstacles à l'accessibilité des campements nomades, voire des localités sédentaires.

Pour minimiser ces difficultés il est souvent indiqué d'entreprendre toute opération d'observation en saison sèche. Mais nous avons constaté que c'est précisément en saison sèche que les nomades sont plus dispersés. Le choix de la date la plus adéquate s'avère donc très important pour une observation efficace.

#### c) Méthodologie

##### Questionnaire

Le questionnaire classique, conçu pour une population sédentaire, doit être aménagé avant d'être soumis à une population nomade.

Certains types de questions ne posent pas de problème (sexe, âge, activité, scolarisation etc.).

Par contre toutes les questions relatives au lieu de résidence, ainsi qu'à la nationalité, méritent une formulation particulière lorsqu'il s'agit des nomades.

### Lieu de résidence habituelle

Le lieu de résidence habituelle pour la population sédentaire, est l'arrondissement où la personne réside habituellement depuis une durée de six mois, ou bien l'arrondissement où elle a décidé de se fixer définitivement si elle y réside depuis moins de six mois. Il existe généralement deux situations de résidence : résidants présents et résidants absents.

L'application de ce concept de résidence s'avère difficile dans le cas des nomades qui, en principe, n'ont pas de résidence fixe.

A cet égard on peut distinguer trois cas :

1) Cas de nomades bergers en déplacement avec leurs troupeaux mais ayant laissé leur famille dans la localité d'origine (bergers foubés) : la meilleure solution semble être de considérer les bergers comme visiteurs à l'endroit où ils séjournent depuis moins de six mois et comme résidants dans leur ménage d'origine resté au village.

2) Cas de ménages sans résidence fixe (nomades Mbororos). Il est très fréquent de rencontrer chez les nomades des ménages sans résidence pour la simple raison qu'ils ne restent jamais plus de six mois au même endroit. Dès lors il apparaît aberrant de leur appliquer le concept de résidence avec la restriction de six mois. Il serait plus réaliste de les considérer comme "ménages nomades sans résidence fixe".

3) Cas des déplacements des villages entiers (Arabes Choas et Pygmées). Plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- application des consignes utilisées ailleurs ;
- recenser tous les ménages nomades comme résidants à l'endroit où on les trouve ;
- élaborer un questionnaire spécial adapté aux cas des villages en déplacement.

Chacune des trois solutions présente des inconvénients. La première suppose que tous les membres de ménage seront comme résidants absents à l'endroit qu'ils ont quitté et comme visiteurs là où ils vont séjourner, ce qui les exclut de la population de droit.

### Nationalité

La nationalité est le lien juridique qui lie une personne à un Etat déterminé. Il est parfois difficile de cerner avec précision ce concept dans le cas des nomades qui se déplacent d'un Etat à l'autre et se déclarent de l'une ou l'autre nationalité selon l'endroit où ils se trouvent : ce qui introduit un biais dans les résultats d'une observation statistique.

Une concertation au niveau des Etats dont les territoires sont contigus et qui abritent des tribus nomades s'impose dans la prise d'une décision à cet égard. On peut imaginer un accord qui confère aux tribus nomades la nationalité des Etats qui les abritent au moment où ils sont soumis à une observation statistique.

## Personnel d'enquête

Pour faciliter le contact avec la population il est souvent recommandé de recruter les agents de terrain au sein même de la population à observer. Le cas des nomades pose le problème de la carence de ce type de personnel au sein de leur communauté du fait d'une sous-scolarisation liée à leur mode de vie (déplacements incessants : impossibilité de déplacer l'école avec le village, indisponibilité des enfants occupés aux travaux ménagers etc.). En dehors de l'école coranique chez bon nombre de tribus nomades, on note une indifférence totale vis-à-vis de l'école officielle.

Ainsi le contact avec ces sous-populations se fait toujours par l'intermédiaire des agents recrutés dans les populations sédentaires voisines. Ce procédé se justifie souvent par la pratique d'un dialecte compris des nomades (exemple le Fulfuldé, dialecte utilisé par les Mbororos). Dès lors il ne reste plus qu'à introduire correctement les agents de terrain au sein de la communauté en respectant la tradition en usage.

### Technique d'observation

Plusieurs procédés d'observation peuvent être envisagés pour le dénombrement des nomades et semi-nomades.

- 1) Convocation à un endroit déterminé (par exemple le village d'origine ou la localité la plus proche du lieu de campement) de toutes les tribus nomades (chefs de ménage, femmes, enfants et troupeaux) ou des chefs de ménages seulement.
- 2) Interview direct de chaque ménage au lieu même du campement.
- 3) Utilisation des structures administratives : service d'élevage et vétérinaire notamment ; lors des séances de vaccination du bétail.

Quel que soit le procédé le risque de sous-estimation est certain. En effet rien n'indique que toutes les tribus nomades répondront à une convocation massive de leurs membres quel que soit le lieu de rendez-vous. La 2ème solution paraît être plus indiquée, mais elle suppose une cartographie préalable et précise, localisant les campements et indiquant les itinéraires éventuels des caravanes. La dispersion des campements et leur éloignement des villages sédentaires sont autant de handicaps à une bonne application de la 2ème solution : à cela il faut ajouter le coût financier plus élevé par nomade enquêté que par sédentaire enquêté. Cette dernière raison amène la plupart des pays à adopter au mieux la 3ème solution ou à se contenter de vagues estimations.

## III. CONCLUSION

L'identification et l'observation des sous-populations nomades s'inscrit dans le cadre d'une meilleure politique d'intégration et de sédentarisation de ces derniers.

S'il est relativement aisé d'identifier les sous-populations nomades et semi-nomades du fait de leur mode de vie particulier, leur observation sta-

tistique se heurte à plusieurs obstacles d'ordre technique dont les plus importants sont : la localisation, la communication, le contact avec leur communauté, l'application d'une méthodologie spéciale.

Ces obstacles ne sont pas insurmontables si des mesures adéquates sont prises et si on y met les moyens nécessaires.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- /1/ BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT (MINEP) CAMEROUN - Le recensement des Populations nomades (Cameroun du Nord), Rép. Unie du Cameroun, Ministère de l'économie et du Plan, Septembre 1975 multigr.
- /2/ BEAUVILAIN Alain : Eleveurs et agriculteurs du Bassin de la Bénoué (Nord-Cameroun), Fac. des Lettres et sc. hum., Université de Yaoundé, Yaoundé, 1980, 43 p. multigr.
- /3/ BOUTRAIS : "Les conditions naturelles de l'élevage sur le plateau de l'Adamaoua (Cameroun)" Cahiers ORSTOM, Série sciences humaines, Vol XI n° 2, 1974, pp. 145-198.